



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° EN13164-2012_0001

1. Code d'identification unique du Produit type :

EN13164-2012

2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

K-FOAM D

3. Usages prévus du produit de construction :

Isolation Thermique des Bâtiments (ThIB)

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

**KNAUF SAS
Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 § 2 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

Non Applicable

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011 :

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CSTB (Organisme Notifié n°0679), a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3

a délivré les rapports d'essais et le certificat de constance des performances correspondants.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non Applicable



9. Performances déclarées :

		Caractéristiques essentielles selon EN 13164 : 2012	
K-FOAM/D	Désignations commerciales		
	Euroclasses	Réaction au feu	
E		Euroclasses	
NPD		Combustion avec incandescence continue	
WLT(T) ₀ 7	Absorption d'eau à long terme par immersion totale	Perméabilité à l'eau	
Conforme	Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	
A+	Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011		
de 0,65 (e=20mm) à 5,50 (e=160mm)	Résistance thermique (m ² .K/W) (1)	Résistance thermique	
0,029 de 20 à 160mm	Conductivité thermique (W/m.k)		
T1	Tolérances épaisseurs, classe		
NPD	Transmission de la vapeur d'eau μ	Perméabilité à la vapeur d'eau	
CS(10)/Y200 de 20 à 25mm CS(10)/Y300 de 30 à 220mm	Contrainte en compression à 10% de déformation	Résistance à la compression	
TR200	Résistance à la flexion d'un produit XPS multicouche	Résistance à la traction / flexion	
TR200	Résistance à la traction perpendiculairement aux faces		
(2)	Durabilité de la réaction au feu du produit tel que mis sur le marché par rapport au vieillissement à la dégradation	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	
DS(70,-)	Stabilité Dimensionnelle	Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	
DLT(1)5/DLT(2)5	Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées		
WD(V)3	Absorption d'eau par diffusion		
FTCD1	Résistance aux effets du gel-dégel après immersion dans l'eau		
CQ(2/1,5/50)125	Fluage en compression		

(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant.
 (2) Selon EN13164 : Les performances de réaction au feu des produits XPS ne varient pas avec le temps.



10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

..... M. Denis KLEIBER, Directeur Général

A Wolfgantzen, le 14 juin 2013

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by several vertical strokes.

KNAUF SAS
Zone d'activité
68600 WOLFGANTZEN

Téléphone : +33 (0)3 89 72 11 12

Version : B Mise à jour le 17/06/2013

Fiche de données de sécurité

K-FOAM



1. IDENTIFICATION	2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Plaque en mousse de polystyrène extrudé (XPS) utilisée comme isolant.	Produit non dangereux dans sa forme finie. Les quantités résiduelles de produits chimiques utilisés dans la fabrication, de styrène ou d'agent gonflant ne sont pas significatives. Le produit est combustible et donc combustible en cas d'exposition à une chaleur intense ou à une flamme. Le polystyrène fond à haute température et les gouttes ainsi formées peuvent causer des brûlures.
3. COMPOSITION	4. PREMIERS SECOURS
Polystyrène contenant un colorant gris, un agent gonflant gazeux à base d'HFC et 1% en masse de retardateur de flamme à base d'Hexabromocyclododécane ajouté durant la production. - Agents gonflants : Numéro CAS: 811-97-2 et 75-37-6 - Retardateur de flamme : Numéro CAS : 3194-55-6 Numéro CE : 221-695-9 Symbole : N ; Phrases R : 50/53	Contact avec les yeux : En cas d'irritation provoquée par de fines particules, laver abondamment à l'eau courante. Si l'irritation persiste consulter un ophtalmologiste. Contact avec la peau : après utilisation nettoyer la peau à l'eau et au savon. En cas de contact avec du produit fondu, refroidir immédiatement les parties brûlées à l'eau froide et demander une aide médicale. Ne pas essayer d'enlever le produit fondu ou solidifié de la peau. Inhalation : les poussières issues de la découpe sont peu susceptibles d'être de dimension inhalable à moins d'utiliser des outils motorisés. En cas de problème aller immédiatement à l'air libre et boire de l'eau.
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
Moyens d'extinction : eau, mousse, dioxyde de carbone, ou poudre sèche. Produits de combustion : ceux normalement associés à la combustion d'hydrocarbures organiques et qui doivent être considérés comme toxiques. Ceci inclut le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, bromure d'hydrogène. Une fumée épaisse est générée par la combustion et des appareils respiratoires adéquats doivent être portés lors de la lutte contre l'incendie.	Le produit se présente sous une forme solide et ne présente pas de danger de dispersion accidentelle. Voir le chapitre 13 pour ce qui concerne l'élimination des déchets.
7. MANIPULATION ET STOCKAGE	8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE
Ne pas stocker à proximité d'une source de chaleur. Faire attention au vent violent lors de la pose des produits, en particulier en cas de travail en hauteur. Eviter la génération de poussière lors des coupes. Utiliser de préférence des outils à main. En cas d'utilisation d'outils motorisés, assurer une extraction des poussières et/ou porter des protections respiratoires et oculaires.	Protection respiratoire : en cas de génération de poussière il est recommandé de porter un masque anti-poussière approprié type FFP1 ou FFP2 répondant à la norme EN 149. Protection des mains et de la peau : pas de précaution particulières mais des gants peuvent être utilisés pour un meilleur confort. Protection des yeux : en cas de découpe ou de travail avec des outils motorisés ou en cas de travail au-dessus du niveau de la tête, il est recommandé de porter des protections oculaires répondant à la norme EN 166.
9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	10. STABILITE ET REACTIVITE
Aspect : plaque de mousse rigide à cellules fermées de couleur grise. Point de fusion : au-dessus de 110°C Point d'éclair : au-dessus de 300°C Odeur : sans Solubilité : insoluble dans l'eau et généralement inerte chimiquement. Soluble dans les solvants organiques.	Stable dans les conditions normales d'utilisation. Résistant à de nombreux produits chimiques mais pas aux solvants. Une attention particulière doit être portée dans le choix des colles utilisées avec le K-FOAM. Eviter toute exposition à des sources de chaleur ou des flammes, et toute exposition prolongée au soleil direct. Produits de décomposition : les vapeurs émanant du produit fondu ainsi que les fumées de combustion du produit peuvent contenir des gaz toxiques comme le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et le bromure d'hydrogène.
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES
Le polystyrène extrudé est non nocif et non irritant pour la peau et les yeux.	Le produit ne contient pas d'agents gonflants à base d'HCFC et répond aux exigences du règlement européen EC/3093/94 concernant les substances ayant un effet néfaste sur la couche d'ozone. Le produit contient une substance classée dangereuse pour l'environnement. Toutefois des études récentes sur les organismes aquatiques ont montré que les articles tels que les plaques en mousse de polystyrène extrudé, bien que contenant cette substance, n'ont pas à être classés comme dangereux pour l'environnement.
13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Réutiliser ou recycler lorsque c'est possible. Les déchets de matière ne sont pas classés comme déchets dangereux et peuvent être éliminés dans des décharges agréées ou incinérés selon la réglementation en vigueur.	Non classé dangereux pour le transport.
15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	16. AUTRES INFORMATIONS
Pas de classement particulier. Se conformer aux préconisations générales en matière de santé et de sécurité. Limite maximale d'exposition pour toutes les poussières inhalables de 10mg/m ³ _ 8h TWA. Réglementation REACH (EC) 1907/2006 : ce produit est un article. Il contient de l'Hexabromocyclododécane en concentration massique supérieure à 0.1%. L'Hexabromocyclododécane fait partie de la liste des substances candidates pour être soumises à autorisation établie conformément à l'article 59.1.	En cas d'utilisation de colle en combinaison avec ce produit, suivre avec attention les préconisations du fabricant de la colle. Cette fiche de données de sécurité a été établie en accord avec la directive européenne 91/155/EC et l'amendement 2001/58/EC.

